

Paris, le 21 avril 2016

France Stratégie souhaite analyser les enjeux de la décennie qui suivra la prochaine élection présidentielle afin d'éclairer les choix collectifs. **Publications, débats, appels à contributions sont disponibles en ligne** www.francestrategie1727.fr. France Stratégie publie aujourd'hui la note « état des lieux » :

Climat : comment agir maintenant ?

L'Accord de Paris doit conduire à de nouveaux engagements de réduction des émissions de GES

Le succès de l'Accord de Paris relance la dynamique mondiale de la lutte contre le changement climatique. Il en pose les enjeux sans détour : l'humanité doit parvenir, dans la seconde moitié de ce siècle, à un monde qui absorbe autant de carbone qu'il en émet.

À plus court terme, la décennie qui vient sera cruciale : le respect de l'objectif de 2°C suppose, de la part de tous les pays, un effort de réduction supplémentaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) que l'on peut estimer à 30 % par rapport aux engagements pour 2030 adoptés en amont de la conférence de Paris. Cet effort sera d'autant plus difficile à réaliser qu'il devra s'exercer dans un monde où l'énergie carbonée restera vraisemblablement abondante et accessible à un coût modéré.

Dix années pour reconstruire une Europe de l'énergie et du climat

L'Union européenne devra donc, en liaison avec les États-Unis et la Chine, aller au-delà de son objectif de réduction de 40 % de ses émissions de 1990 à 2030. Cela suppose qu'elle réduise très fortement son recours aux hydrocarbures et charbon et qu'elle crée un véritable signal-prix carbone dans son économie. Pour cela, elle devra très probablement incorporer dans son marché de quotas de carbone un prix plancher (qui pourrait ne concerner dans un premier temps que la production électrique) et envisager la création d'une taxe carbone européenne. Elle devra également revoir l'organisation d'un marché de l'électricité qui ne permet plus de lancer de nouveaux investissements sans soutien public, ni même d'exploiter de manière rentable la plupart des installations conventionnelles. Cette situation n'est pas durablement tenable.

La nécessité pour la France d'un signal-prix carbone crédible

Avec une baisse de près de 19 % de ses émissions depuis 1990, due, il est vrai, pour partie à la crise de 2008 et à ses prolongements, la France est bien engagée dans la lutte contre le changement climatique. Cependant, cette baisse provient pour l'essentiel du secteur industriel et de la production d'énergie. De plus, elle est pour partie liée à la fabrication à l'étranger des produits que nous consommons.

La production française d'électricité est aujourd'hui en grande partie décarbonée : la France doit désormais concentrer ses efforts sur la réduction des émissions du transport, du résidentiel/tertiaire et de l'agriculture.

Pour ce faire, elle doit se donner pour priorité de baisser ses émissions de gaz à effet de serre en privilégiant les solutions les moins coûteuses. Par ailleurs, même si le prix du carbone ne peut suffire à lui seul à guider la transition énergétique et que des subventions pour favoriser la recherche et l'innovation vers des technologies bas-carbone sont nécessaires, la mise en place d'un signal-prix carbone crédible, croissant dans le temps et adapté à l'objectif finalement retenu pour 2030, apparaît comme le meilleur moyen de déclencher de nouveaux investissements.

De plus, l'objectif de neutralité carbone dans la deuxième moitié de ce siècle, sans dégrader la compétitivité, va obliger à repenser l'ampleur et le rythme des efforts à réaliser.

La France et l'Europe vont devoir prendre des options pour l'avenir sans savoir quelle sera l'attitude de leurs partenaires. La fixation d'orientations, le choix du mix électrique, la taxation du carbone, les transformations des modes de vie ne peuvent attendre les décisions des autres signataires de l'Accord de Paris. Nous allons devoir concilier responsabilité et compétitivité.

En ouverture du débat

2017-2027 seront dix années cruciales pour la lutte contre le changement climatique. Mais le respect de l'objectif « nettement moins de 2°C » pose plusieurs questions qui doivent être débattues : Quelle est la crédibilité de cet objectif ? Dans ses efforts de réduction des émissions de GES, l'Union européenne doit-elle prendre les devants ou suivre le rythme de la communauté internationale ? Comment concilier compétitivité et ambition climatique ? Comment réduire la part du charbon dans la production d'électricité européenne : le gaz est-il un intermédiaire nécessaire dans la transition ? Quelle trajectoire acceptable par le consommateur retenir en France pour le prix du carbone ? Comment faire évoluer les comportements ? Sur quelle base reconstruire le marché de l'électricité ?

CONTACTS PRESSE

Jean-Michel Roullé
Directeur du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37 / +33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27 / +33 (6) 20 78 57 18
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France-strategie-presse@strategie.gouv.fr



France Stratégie a pour mission d'éclairer les choix collectifs. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec les experts et les acteurs français et internationaux ; proposer des recommandations aux pouvoirs publics nationaux, territoriaux et européens. Pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile. France Stratégie mise sur la transversalité en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.